

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. ROULLEAU

Chronique des banques et questions monétaires

Journal de la société statistique de Paris, tome 62 (1921), p. 206-209

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__206_0

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DES BANQUES ET QUESTIONS MONÉTAIRES

La situation monétaire. — Bien que le volume des billets en circulation et le montant des crédits en cours aient eu, d'une façon générale, quelque tendance à diminuer au cours du premier trimestre de l'année, les bilans des banques restent extrêmement chargés; la crise économique qui sévit sur le monde entier vient compliquer encore la situation créée par les emprunts des Gouvernements à leurs banques d'émission. Il y a lieu de noter particulièrement l'extravagant accroissement de la circulation fiduciaire en Allemagne, entretenu et aggravé de propos délibéré, peut-être dans l'espoir d'une catastrophe financière qui, avec l'apparence trompeuse de la ruine du pays, fournirait un nouveau prétexte mensonger pour éluder l'accomplissement des obligations contractées envers les Alliés.

Cours des métaux précieux. — L'or et l'argent, sur le marché libre de Londres, voient leurs cours fléchir de nouveau. La baisse de l'or correspond à l'amélioration du cours de la livre sterling qui, au cours du semestre, s'est sensiblement rapproché du

pair. Quant à l'argent, son prix, auquel manque actuellement l'appui des achats de l'Extrême-Orient, revient à un niveau qui ne dépasse plus que de 10% environ celui d'avant-guerre.

	Cours de l'once standard à Londres			
	Or		Argent	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
Janvier	115 ^s 11 ^d	105 ^s 7 ^d	42 ^d 1/2	35 ^d 1/8
Février	107 2	104 7	37 3/4	31 3/8
Mars	105 11	104 6	34 1/8	30 1/4

La succession de l'Autriche-Hongrie au point de vue monétaire. — La Banque d'Autriche-Hongrie qui, au moyen d'un mécanisme intérieur assez compliqué, assurait l'unité de la circulation monétaire sur tout le territoire de l'Empire austro-hongrois, est en liquidation. Elle continue encore à fonctionner dans les deux États constitutifs de l'ancienne monarchie dualiste; mais son activité se borne à peu près à y émettre, sans garantie métallique notable, des billets gagés presque uniquement sur des avances aux Gouvernements. Cette émission est d'ailleurs d'une abondance qui dénote la profonde désorganisation des finances publiques; au 31 mars dernier, elle atteignait 41 milliards 67 millions de couronnes en Autriche et 15 milliards 650 millions de couronnes en Hongrie.

Quant aux territoires séparés de l'Autriche et de la Hongrie en vertu des traités de Saint-Germain et de Trianon, les Gouvernements qui les administrent ont eu pour première préoccupation d'assurer l'indépendance de leur unité monétaire vis-à-vis de la couronne austro-hongroise presque entièrement privée de valeur.

Parmi les États héritiers de l'ancien Empire, l'Italie a purement et simplement procédé, sur les territoires annexés, au retrait des couronnes et à leur remplacement par la monnaie nationale. Au lendemain de l'armistice, le Gouvernement italien interdit l'importation de tout papier-monnaie autrichien et fixa à 40 centesimi par couronne le taux d'échange de celui qui restait en circulation dans les territoires annexés; ce taux a d'ailleurs été modifié ultérieurement devant les réclamations des habitants et porté à 60 centesimi par le décret du 27 novembre 1919.

Situation monétaire de quelques pays extra-européens.

			FIN	FIN	FIN	VARIATIONS		
						janvier	février	mars
ÉTATS-UNIS.	Trésor.	Encaisse : or (millions de francs)	11.963	12.331	12.765	+ 1.594		
		— argent	1.161	1.280	1.340	+ 494		
		Circulation (greenbacks et certificats métalliques)	4.952	5.298	5.622	+ 272		
		Encaisse disponible	1.795	1.565	3.196	+ 1.888		
ARGENTINE.	Banques de réserve fédérale.	Encaisse (y compris les certificats métalliques et l'or dans les agences étrangères)	—	3.456	3.886	4.170	+ 893	
BRÉSIL.		Circulation	—	17.123	16.858	16.152	+ 302	
CHILI.		Taux courant de l'escompte à New-York (%)	7	7	7	+ 1		
ÉGYPTE.		Valeur au change de la piastre-or (pair = 100)	83,32	82,51	79,63	- 21,72		
INDE.		Valeur au change du milreis	—	46,99	48,84	43,75	- 40,55	
		Valeur au change du peso	—	37,80	39,42	37,14	- 20,75	
		Valeur au change de la livre égyptienne	—	79,27	79,73	80,79	+ 0,14	
JAPON.		Or (currency reserve et gold standard reserve) (millions de francs)	401	401	404	- 305		
		Argent (currency reserve et gold standard reserve)	—	1.052	1.071	1.095	+ 490	
		Valeur au change de la roupie (pair = 100)	84,17	76,95	79,78	- 61,87		
		Encaisse or de la Banque du Japon (millions de francs)	3.300	3.317	3.321	+ 914		
		Valeur au change du yen (pair = 100)	96,69	96,71	96,70	+ 2,28		

NOTA. — Les conversions en francs sont effectuées sur la base du pair monétaire. — La valeur au change des unités monétaires est calculée d'après le cours du change sur New-York, coté directement ou évalué d'après la parité sur le marché de Londres.

SITUATION DES MARCHÉS MONÉTAIRES EUROPÉENS

	SITUATION DES BANQUES D'ÉMISSION						VALEUR AU COURS DU CHANGEMENT DE LA MONNAIE NATIONALE (1) (LE PAIR = 100)	
	ENGAGEMENT MÉTALLIQUE	BILLETS EN CIRCULATION	DÉPÔTS PUBLICS ET PRIVÉES	RESSOURCES DISPONSIBLES POUR LES RÉGLEMENTS EXTÉRIEURS		TAUX DE L'ESCONADE		
				PORTFÉOULE ET AVANCES	ENCAISSEMENT	FONDS À L'ÉTRANGER		
En millions de francs (2)								
FRANCE (Banque de France)	27 janvier	37.913	3.420	5.290	704	6	37.23	
	24 février	37.808	3.392	5.153	658	6	36.91	
	31 mars	38.436	3.108	5.242	6.034	11	36.89	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
ALLEMAGNE (Reichsbank et caisses de prêts)	19.792	17.452	19.792	109.462 (3)	1.364	2	6.94	
	31 janvier	97.727	21.636	111.687 (3)	1.364	2	6.68	
	28 février	99.481	35.058	126.092 (3)	1.364	2	6.35	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
ANGLETERRE (Banque d'Angleterre et Banque d'Irlande et Foreign Notes)	1.372	— 42	— 42	— 82	— 82	— 8	+ 0.47	
	31 janvier	1.376	— 42	— 82	— 82	— 8	+ 0.47	
	28 février	1.376	— 42	— 82	— 82	— 8	+ 0.47	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
BELGIQUE (Banque nationale)	3.920	11.711	8.215	1.878	3.940	2	79.28	
	31 mars	11.593	3.181	2.980	3.911	2	79.74	
	26 mars	3.921	3.943	3.432	3.923	2	80.14	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
ESPAGNE (Banque d'Espagne)	265	6.224	1.105	941	266	18	39.09	
	27 janvier	306	5.969	1.442	1.023	29	5 1/2	
	24 février	302	6.103	1.187	898	29	5 1/2	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
ITALIE (Banque d'Italie)	3.045	4.299	1.321	1.978	2.463	75	73.16	
	26 mars	3.056	1.243	1.258	1.950	75	71.51	
	— 19	— 380	+ 107	+ 287	+ 25	— 12	— 11.06	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
PAYS-BAS (Banque néerlandaise)	895	14.919	2.618	5.323	819	6	19.82	
	31 mars	898	14.649	2.756	5.028	822	21	
	28 février	899	14.483	1.290	5.482	822	21	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
ROUMANIE (Banque nationale)	496	9.579	926	3.549	195	2.715	7.96	
	26 mars	498	10.323	1.111	3.793	495	6	
	— 2	— 6.574	+ 6.574	+ 544	+ 1.157	+ 26	— 3.64	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
SUISSE (Banque nationale)	675	939	118	384	543	5	83.12	
	31 mars	711	944	81	320	5	85.82	
	28 février	751	983	86	335	5	89.97	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								
TCHÉCO-SLOVAQUIE (Bureau bancaire)	173	11.433	1.391	4.201	173	6	6.73	
	31 mars	184	11.161	1.601	3.957	300	6	
	26 mars	236	11.465	1.553	3.836	432	6	
Variations de mars 1920 à mars 1921.								

(1) Calculé d'après le cours du change sur New-York, coté directement ou évalué d'après la parité sur une place intermédiaire.

(2) Les conversions sont effectuées sur la base du pair monétaire.

(3) Portefeuille composé en grande partie de bons et effets du Trésor.

L'État yougo-slave, qui aurait pu songer à prendre une mesure analogue, puisqu'il possédait déjà, comme monnaie nationale le dinar serbe, en a été empêché par diverses causes, telles que l'étendue de territoires annexés, qui aurait nécessité l'émission d'une quantité de dinars capable d'affecter sérieusement la valeur de cette monnaie; d'autre part, le problème n'était pas simple, la Serbie ayant à incorporer à la circulation nationale des monnaies autres que la couronne, telles que le lev bulgare et le perper monténégrin. On se borna d'abord, par le décret du 8 janvier 1919, à imposer aux billets austro-hongrois en circulation sur le territoire yougo-slave une estampille leur donnant cours légal, mais sans établir de rapport de valeur entre la couronne et le dinar; cette dernière relation ne fut introduite que plus tard, et l'équivalence du dinar fut fixée successivement à 2 1/2 couronnes, puis à 3, à 3 1/2 et enfin à 4 couronnes. Les territoires annexés par l'État yougo-slave possèdent donc une double circulation de couronnes et de dinars.

La Tchéco-Slovaquie, État nouveau qui avait à créer son unité monétaire, ne pouvait guère faire autrement que d'utiliser les couronnes qui formaient son unique instrument de circulation. Presque en même temps que l'État yougo-slave, le Gouvernement tchéco-slovaque prescrivit l'estampillage des billets de la Banque d'Autriche-Hongrie circulant sur son territoire. La circulation intérieure ainsi individualisée, le Gouvernement fit voter aussitôt la loi du 25 février 1919 qui donnait comme unité monétaire au pays la couronne tchéco-slovaque, équivalente à la couronne austro-hongroise. On essaya, en vue de relever le cours de la nouvelle monnaie, d'en réduire la quantité au moyen d'une retenue de 50 % sur les anciens billets présentés à l'estampillage et de la délivrance, en échange de cette retenue, de titres de rente à 1 % d'intérêt, mais cette conception ne put se réaliser et, au bout de quelques mois, 85 % des billets retirés durent être remis en circulation.

Quant à la Pologne, elle se trouvait en face d'une situation beaucoup plus complexe qu'aucun des États précédents. Suivant la région qu'ils habitaient, ses nationaux d'aujourd'hui avaient, avant la guerre, trois monnaies distinctes : le mark, le rouble et la couronne, auxquelles étaient venus s'ajouter, pendant les hostilités, le mark polonais introduit par les Allemands pendant l'occupation, et les différentes monnaies émises par les divers gouvernements de la Russie : roubles Kerensky, roubles des soviets, karbovanets ukrainiens, etc. En présence de cette incohérence, le Gouvernement de Varsovie songea d'abord à créer une unité monétaire nouvelle, indépendante des précédentes, le zloty, dont la valeur intrinsèque devait être égale à celle du franc-or. En fait, cette monnaie n'a jamais été émise; le mark polonais est resté la monnaie courante et est devenu, en vertu de la loi du 15 janvier 1920, la monnaie nationale commune à tout le territoire. L'échange des billets d'autres pays s'est, effectué au pair pour les marks allemands et sur la base de 70 marks polonais pour 100 couronnes en ce qui concerne les billets austro-hongrois; quant aux roubless aucun taux fixe ne fut prescrit à leur égard; seul, le remboursement des obligation libellées en roubles Romanov fut réglé sur la base de l'ancienne parité avec le mark allemand, soit 216 marks polonais pour 100 roubles.

La Roumanie a adopté une méthode voisine de celle employée par la Yougo-Slavie. Elle a procédé à l'estampillage des billets émis par l'armée d'occupation allemande, dès le mois de février 1919 et, un peu plus tard, à celui des billets en circulation dans les territoires annexés. Un emprunt d'État fut imposé en outre aux porteurs de couronnes, auxquels le remboursement en lei fut garanti avant 1923 sur la base de 2 couronnes pour 1 leu. Ce n'est que le 17 juillet 1920 que fut votée une loi autorisant la conversion en lei des billets libellés en couronnes et en roubles; 60 % des billets présentés étaient échangés, et les 40 % restants repris contre remise de bons du Trésor à trois mois.

Enfin, l'Autriche et la Hongrie ont procédé, de leur côté, à l'estampillage des billets circulant sur leurs territoires respectifs, sans modification légale de leur unité monétaire.